



ACCÈS RÉSERVÉ

Juges : accédez au bureau électronique du juge

Suite à la signature du 24 Août 2020 du contrat de procédure et de la convention relative au RPVA entre le Tribunal, les deux barreaux de LA ROCHE SUR YON et des SABLES D OLLONNE, il a été convenu que celui sera applicable aux affaires nouvelles inscrites au rôle à compter du 1er Octobre 2020.

Toutes les affaires en cours seront quant à elles régies par la même organisation du contentieux général et référés en vigueur jusqu'à présent.

Nous vous invitons à prendre connaissance du calendrier des audiences 2020.

RPVA : accédez au réseau privé virtuel des avocats

Contrat de procédure signé le 24 Août 2020

Convention RPVA signée le 24 Août 2020

Chambre d'Arbitrage - Conciliation et Médiation de Vendée

Consultez ici le calendrier des audiences au fond de l'année 2020

Consultez ici le calendrier des audiences en référé de l'année 2020

Consultez ici le calendrier des audiences de procédures collectives de l'année 2020

Transfert des audiences Tribunal Judiciaire planning Septembre 2020 à Décembre 2020.

Statistiques : cliquez ici